

# Annonces légales

## Avis de transfert de siège social

**MB EVOLUTION**  
SAS AU CAPITAL DE 1000€  
SIEGE SOCIAL : 20 rue Abbé Grégoire 38000 GRENOBLE  
RCS 823 064 852

AGE du 02/10/2023. Les associés de MB EVOLUTION. Ont décidé le transfert du siège de 20 rue Abbé Grégoire 38000 Grenoble au 38 rue des Eaux Claires 38100 Grenoble, à compter du 02/10/2023. Modification de l'article 4 des statuts.

**NEWDIM**  
SARL au capital de 4 500 €  
8 allée du Vieux Cèdre - 38360 Sassenage  
RCS Grenoble 533 260 634

L'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2023 a décidé le transfert du siège social au 48 Bd de la Madeleine - 06000 Nice

## Avis de modification de capital

**GESTPE SOLUTIONS**  
SAS au capital de 5 360 €  
Siège social : 131 RUE DU VERCORS  
38500 COUBLEVIE  
RCS de GRENOBLE n°840 368 047

En date du 20/12/2023, le président a décidé à compter du 20/12/2023 d'augmenter le capital social de 1 340 € par apport en numéraire en le portant de 5 360 € à 6 600 €.

Article Article 6 et 7 modifié en conséquence des statuts modifié en conséquence. Modification au RCS de GRENOBLE.

JOEL RAYNAUD

## Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Laurent MAGNIN, Notaire Associé de la SARL à associé unique « Office Dijon Drapeau », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 48 Avenue du Drapeau, le 16 décembre 2023, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON 1, le 19 décembre 2023, sous les références 2023 N 02836 a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée X - OR, dont le siège est à LES DEUX ALPES (38860) 79 avenue de la Muzelle, identifiée au SIREN sous le numéro 414587907 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE, à la Société dénommée MAUDALIE, dont le siège est à LES DEUX ALPES (38860) 79 avenue de la Muzelle, identifiée au SIREN sous le numéro 981443419 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE. Désignation du fonds : fonds de commerce de Restauration rapide, plats à emporter, sandwicherie, glaces, vente de boissons alcoolisées ou non, change manuel, et négoce sis à LES DEUX ALPES (38860) 79 Avenue de la Muzelle, connu sous le nom commercial «LE TAKE AWAY». La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQ CENT CINQUANTE-NEUF MILLE EUROS (559 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ CENT CINQ MILLE TROIS CENT HUIT EUROS (505 308,00 EUR),  
- au matériel pour CINQUANTE-TROIS MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE EUROS (53 692,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office de Maître Nathalie MAGNIN, notaire à CHAPAREILLAN (38530), 172, rue de Longifan. où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

Suivant acte reçu par Maître Laurent MAGNIN, Notaire Associé de la SARL à associé unique « Office Dijon Drapeau », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 48 Avenue du Drapeau, le 18 décembre 2023, enregistré au service de l'enregistrement de DIJON 1, le 19 décembre 2023, sous les références 2023 N 02838, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée ARMADAS, dont le siège est à LES DEUX ALPES (38860) 10 route De Champagne «Les Cimes», Mont-de-Lans, identifiée au SIREN sous le numéro 801532797 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE. A la Société dénommée GUYOT ET TANCHOU, dont le siège est à LES DEUX ALPES (38860) 10 route de Champamé, identifiée au SIREN sous le numéro 982224941 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE. Désignation du fonds : fonds de commerce de tous fonds de commerce de débit de boissons (licence IV), restaurant sis à LES DEUX ALPES (38860) 10 route du Champamé, Immeuble «Les Cimes», connu sous le nom commercial «LES MAUVAIS GARCONS». La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT HUIT MILLE EUROS (208 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE NEUF CENTS EUROS (181 900,00 EUR),  
- au matériel pour VINGT-SIX MILLE CENT EUROS (26 100,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office de Maître Nathalie MAGNIN, notaire à CHAPAREILLAN (38530), 172, rue de Longifan. où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

Suivant acte reçu par Maître Laurent MAGNIN, Notaire Associé de la SARL à associé unique « Office Dijon Drapeau », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000), 48 Avenue du Drapeau, le 16 décembre 2023, enregistré à DIJON, le 20 décembre 2023 sous la référence 2023N 2837, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée M.B.J. SHOOTER LOUNGE BAR, dont le siège est à LES DEUX ALPES (38860) 21 rue des Vikings, identifiée au SIREN sous le numéro 824 458 137 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

A :

La Société dénommée ISEROISE EXPLOITATION COMMERCIALE, dont le siège est à LE BOURG-D'OISANS (38520) 122 rue des Vergers, identifiée au SIREN sous le numéro 981 808 223 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de bar titulaire de la licence IV, pub, petite restauration sis à LES DEUX ALPES (38860) 21 rue des Vikings, connu sous le nom commercial « K'ré Shooterloungebar ».

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT DIX-SEPT MILLE SEPT CENT VINGT-SEPT EUROS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTIMES (217 727,921 EUR) ;

- au matériel commercial pour VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS ET HUIT CENTIMES (22 272,08 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Nathalie MAGNIN, notaire à CHAPAREILLAN (Isère) 172 rue de Longifan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,  
Le notaire

## Avis de cession de branche d'activité

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 01/12/2023, enregistré au SIE GRENOBLE, le 05/12/2023, dossier : 2023 00080834, bordereau : 3804P03 2023 A 05016, M. SEREFOGLU Mehmet, demeurant 54 Quai Perrière 38000 GRENOBLE, a cédé à CASANOVA, SARL au capital de 4 000 €, ayant son siège social 54 QUAI PERRIERE 38000 GRENOBLE, immatriculé au RCS de GRENOBLE sous le n°978 549 608, un fonds de commerce : Restaurant pizzeria crêperie, exploité sis 54 Quai Perrière, 38000 GRENOBLE, moyennant le prix de 250 000 €.La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/12/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Maître Régie JEGLOT, Avocat, 22 avenue Doyen Louis Weil, 38000 GRENOBLE, pour la validité et pour la correspondance.

## Avis de dissolution

## CONCEPT BOARD SHOP

SAS au capital de 30 000 €  
Siège social : 4 RUE FARCONNET  
38000 GRENOBLE  
RCS de GRENOBLE n°523 620 631

L'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2023 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 20/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LARY Pierre, demeurant 4 rue Farconnet 38000 GRENOBLE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

## AJOCEA

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 1021 RTE DE LA VANNE  
38360 NOYAREY  
RCS de GRENOBLE n°801 309 386

Suivant décision de l'associé Unique en date du 02/06/2023, l'associé unique JO-CEAC, SAS au capital de 1 000 €, située au 1021 RTE DE LA VANNE 38360 NOYAREY immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le n°749 972 105 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 02/06/2023, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de GRENOBLE

## Ô BURGER Z

SARL au capital de 1000 €  
6 rue des Meuniers - 38580 Allevard  
RCS Grenoble 887 887 610

L'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2023 a décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du même jour  
- la nomination comme liquidateur de M. KHAYAT Salih , 47 rue du Docteur Klein - 38570 Crêts en Belledonne. Le siège de la liquidation est fixé à son domicile.

## KATARA ORIENTAL

SASU au capital de 500 €  
5 rue Crépu - 38000 Grenoble  
RCS Grenoble 954 050 324

L'assemblée générale extraordinaire du 14/11/2023 a décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du même jour  
- la nomination comme liquidateur de Mme BEN SALEM, 17 rue Marquian - 38100 Grenoble. Le siège de la liquidation est fixé à son domicile.

## S.K. PROPRETE RENOVATION

SASU au capital de 50 000 €  
110 rue des Alliés - 38100 Grenoble  
RCS Grenoble 843 762 758

L'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2023 a décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter du même jour  
- la nomination comme liquidateur de M.SARR El Hadji Ma Arfang, 7 allée des Frènes - 38100 Grenoble. Le siège de la liquidation est fixé à son domicile.

Suite à la l'A.G.E. du 29 Décembre 2023, les associés de la Société AYTAC, au capital de 1000 Euros, 34 cours St André - 38800 LE PONT DE CLAIX, R.C.S. GRENOBLE 823 124 086 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31-12-2023, et sa mise en liquidation. Liquidateur : M UYGUNTEMUR Aytac - 16 avenue du Gal de Gaulle - 38 800 LE PONT DE CLAIX. Le siège de la liquidation est fixé 34 cours Saint André - 38 800 LE PONT DE CLAIX.

Pour Avis

## Avis de clôture de liquidation

## VAPOR LOUNGE

SAS au capital de 500 €  
Siège social : 50 RTE DE LYON  
38000 GRENOBLE  
RCS de GRENOBLE n°813 163 862

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. PUSCEDDU Jonathan de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

## SAS LEX GROUP GRENOBLE

Notaires  
7 rue Vicat 38000 - GRENOBLE

«SPFPL MAITRE BRUNO MINEO « Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée en liquidation Au capital de 6.450.000 Euros Siège social : BIVIERS (38330) 54 Chemin de la Buisse RCS GRENOBLE 751 915 315

Suivant décisions ordinaires du 15 décembre 2023, l'associé unique de la société SPFPL MAITRE BRUNO MINEO a approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de GRENOBLE.

Pour avis, Le liquidateur.

## SAS LEXGROUP GRENOBLE

Notaires  
7 rue Vicat 38000 - GRENOBLE

«SPFPL MAITRE YVES SERPINET» Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée en liquidation Au capital de 5.179.171 Euros Siège social : GRENOBLE (38000) 3 rue Joseph Fourier RCS GRENOBLE 751 919 549

Suivant décisions ordinaires du 15 décembre 2023, l'associé unique de la société SPFPL MAITRE YVES SERPINET a approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de GRENOBLE.

Pour avis, Le liquidateur.

ARCADES PRIMEURS SASU au capital de 2 000 € 8 av. Joliot Curie - 38760 Varcès RCS Grenoble 791 989 007

L'assemblée des associés du 30/08/2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation. donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe Du tribunal de commerce de Grenoble

## D6'O

EURL au capital de 6 000 €  
Siège social : 102 CRS JEAN JAURES  
38000 GRENOBLE  
RCS de GRENOBLE n°791 262 116

En date du 06/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme PICHAND Déborah de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.